

# Le plus grand parc éolien du Poitou-Charentes inauguré

**Le plus grand parc éolien de la région, situé dans le Civraisien à la frontière de la Charente, vient d'être inauguré. Sa production électrique devrait couvrir la consommation de plus de 25 000 habitants.**



Le parc éolien du Civraisien, dans la Vienne, représente une puissance de 24 MW.

© Guillaume de Werbier

Les dimensions sont imposantes : des éoliennes de 100 m de haut, auxquels il faut ajouter 50 m de pale, l'ensemble culminant donc à 150 m. Le poids total d'une machine avoisine les 275 t. Une emprise au sol pour chaque éolienne de 1 200 m<sup>2</sup>. Le parc éolien du Civraisien (Vienne), le plus grand de la région Poitou-Charentes, a de quoi impressionner. Les 12 éoliennes que compte le parc, ont été construites (par la société danoise Vestas) sur les communes de Saint-Gaudent, Voulème, Saint-Macoux et Lizant. Pour Sergies, filiale du Syndicat Énergie Vienne, à l'origine de cette réalisation, l'investissement se monte à 35 millions d'euros. « De nombreuses entreprises locales ont été mobilisées pour la phase de chantier, notamment pour la voirie et les réseaux », indiquait Emmanuel Julien, président du Directoire de Sergies, lors de l'inauguration du site, mardi 14 avril 2015. « C'est Valréa, filiale de Valorem, qui en a assuré la maîtrise d'œuvre. » Le président rappelle en outre que les habitants du Sud Vienne qui le souhaitaient, ont pu participer au financement de ce parc éolien. « Pour la première fois au niveau national, Sergies et le Crédit Agricole Touraine Poitou ont mis en place un financement citoyen à l'investissement par le lancement d'un dépôt à terme (DAT), ouvert auprès des sociétaires du Crédit Agricole, ce dernier étant par ailleurs co-financier du projet. La souscription a été ouverte de juin à août 2014, et en quinze jours, le montant cible de 1 million d'euros a été rassemblé en mobilisant près de 200 sociétaires. »

Le nouveau parc représente une puissance de 24 MW (éolienne d'une puissance de 2 MW chacune), pour une production à l'année estimée à 53 GWh, soit l'équivalent de la consommation annuelle moyenne de 26 500 habitants (hors chauffage). Emmanuel Julien a rappelé que « toute l'électricité produite est rachetée par

Sorégies, fournisseur d'électricité sur les 265 communes adhérentes au Syndicat Energies Vienne, puis redistribuée localement, auprès des habitants du Pays Civraisien, du Pays Charlois, de la Région de Couhé et du Pays Gencéen. »Ce parc éolien devrait permettre d'économiser près de 17 000 t de CO<sup>2</sup> par an.

Mais il est aussi une manne financière intéressante: la Communauté de communes des pays Civraisien et Charlois bénéficiera, en lien avec l'Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER), d'une recette d'environ 100 000 €/an.

Tous les élus présents, ainsi que la préfète de région, se sont félicités de l'existence de cet équipement participant au développement des énergies durables. Pour Jean-François Macaire, président de la région Poitou-Charentes, et qui a soutenu le projet, « l'espace disponible sur ce territoire rural est bien utilisé car il produit de la richesse. La Région veut être le partenaire des acteurs de la ruralité via l'éolien, le photovoltaïque... »

En septembre dernier, l'éolien représentait 6 % de la consommation électrique régionale avec une puissance de 417 MW pour 57 parcs.